



La préparation d'une rentrée scolaire mobilise beaucoup d'énergie, que ce soit au plan administratif, pédagogique ou syndical.

Le SNCL-FAEN a multiplié les documents d'information destinés à nos collègues, travaillé sur des dossiers lourds comme le recrutement (mastérisation) des enseignants, la réforme des lycées, de la voie professionnelle, la mise en place de nouveaux programmes.

Sur ce dernier point, nous avons rencontré l'Association des enseignants de technologie et rédigé ensemble une lettre au ministre. Le SE-UNSA s'est associé à notre initiative.

Nous avons également adressé un communiqué commun à la presse dont vous trouverez le texte ci-contre.

*

Le SNCL-FAEN reste plus que jamais à l'écoute des enseignants et des problèmes qu'ils rencontrent afin de les aider à les résoudre.

Les correspondants d'établissement du SNCL ont été sollicités pour faire remonter les conditions du déroulement de la rentrée dans leur établissement.

Les premières dizaines d'enquêtes remontées témoignent :

- d'une légère augmentation des postes ou blocs horaires non pourvus et d'enseignants ou personnels d'entretien non-remplacés,
- d'une augmentation plus sensible des postes partagés (parfois plus du quart du total),
- de très grosses disparités des effectifs des classes selon les établissements mais la proportion des classes ayant un effectif supérieur à 24 augmente.

Vos réponses font également état d'un taux de remplacement de courte durée extrêmement variable en 2008-2009 (0 à 80 %) mais généralement faible. Visiblement les statistiques officielles du ministère sont "gonflées".



Il faut voir dans ces évolutions la marque des suppressions cumulées de postes (13 500 à la rentrée 2009).

Ces constats renforcent notre volonté de combattre les saignées annoncées pour les rentrées 2010 à 2013.

Éditorial



Communiqué de presse Nouveaux programmes de technologie

Les organisations soussignées ont adressé un courrier au ministre de l'Éducation nationale afin d'attirer son attention sur les très importantes difficultés auxquelles seront confrontés les enseignants de technologie et leurs élèves à la rentrée 2009.

En effet, de nombreux et très conséquents changements vont affecter les programmes de technologie, de la 6^e à la 3^e, c'est-à-dire sur l'ensemble des niveaux du collège, sans préparation suffisante.

Ainsi, les crédits nécessaires permettant d'adapter l'équipement des établissements en matériel n'ont pas été attribués, les groupes d'élèves à effectif réduit indispensables aux "activités d'observation, de manipulation, d'expérimentation, de fabrication et d'assemblage" n'ont pas été généralisés et la formation des enseignants reste pour l'essentiel à faire.

De plus, d'importantes disparités sont constatées entre les académies ce qui rendra le travail de certains enseignants encore plus difficile.

Les organisations soussignées demandent au ministre de l'Éducation nationale :

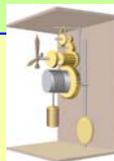
- un étalement sur plusieurs années de la mise en application de ces nouveaux programmes, comme cela est de règle dans les autres disciplines ;
- le développement et l'accélération de la formation continue dispensée aux enseignants de technologie ;
- la généralisation de la constitution de groupes d'élèves à effectif réduit ;
- la publication d'une liste des équipements adaptés à la mise en place des nouveaux programmes et l'attribution des crédits nécessaires à leur acquisition ;
- le renforcement du pilotage ministériel et de l'encadrement académique par l'affectation d'inspecteurs dédiés à la technologie, y compris parmi les enseignants de technologie, et la création d'une agrégation de technologie.

Paris, le 31 août 2009

SNCL-FAEN

SE-UNSA

ASSETEC



Un correspondant nous signale que les enseignants de son établissement ont été informés **qu'à l'occasion des voyages et sorties scolaires, les cours supprimés devront être rattrapés !** Cette mesure n'est de notre point de vue pas légale, l'horaire de service des enseignants du second degré étant hebdomadaire.

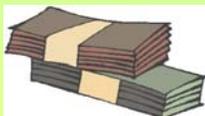
De quoi casser l'ambiance dans les salles des profs.

Coût de l'éducation en 2007

En 2007, la France a consacré 125,3 milliards d'euros à son système éducatif, soit 6,6 % de son PIB et 1970 euros par habitant.

La dépense moyenne par élève ou étudiant est de 7470 euros, à savoir :

- 4 970 euros dans le préélémentaire,
- 5 440 euros dans l'élémentaire,
- 7 930 euros en collège,
- 10 240 euros en lycée général et technologique,
- 10 740 euros en lycée professionnel,
- 8 970 euros en université (hors IUT),
- 9 020 euros en IUT,
- 13 360 euros en STS,
- 13 880 euros en CPGE.



La part du secondaire (42,7%) tend à décroître, celle du supérieur (19 %) à progresser.

L'État reste le premier financeur initial de l'éducation (62%), devant les collectivités territoriales dont la part (22,8%) a augmenté de 8,6 points depuis 1980.

Nouveau Brevet des Collèges

De nouvelles modalités d'attribution du Brevet devraient progressivement s'appliquer à compter de la **session de 2010**.



Ce nouveau Brevet doit permettre de **valider l'acquisition ou non par les élèves du « socle commun de connaissances et de compétences »** mis en place par la loi de 2005 sur l'École.

L'arrêté du 09-07-2009 instaurant ces nouvelles modalités a été publié au Journal Officiel du 25-07-2009 et au **Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale** n°31 du 27-08-2009.

Nous développerons ce sujet dans la rubrique « Collège » du **bulletin national d'octobre 2009 du SNCL**.



Orientations

post-baccalauréat 2000-2007

75% des bacheliers s'inscrivent dans l'enseignement supérieur dès l'obtention de leur diplôme.



La quasi-totalité des titulaires d'un baccalauréat général poursuivent leurs études dans l'enseignement long.

Les trois-quarts des bacheliers technologiques accèdent aux études supérieures et sont surtout attirés par des formations courtes.

Moins d'un bachelier professionnel sur quatre poursuit ses études hors apprentissage.

Depuis 2001, les bacheliers S préfèrent les études médicales aux disciplines scientifiques.

Les bacheliers STT s'orientent pour la plupart d'entre eux vers des formations à finalité professionnelle, dans le domaine des services.

Quant aux bacheliers professionnels, ils s'orientent, quand ils poursuivent des études, vers les sections de techniciens supérieurs.

Réforme des lycées

Luc CHATEL a demandé aux syndicats d'enseignants du second degré et de personnels de direction **une contribution écrite sur la base du rapport de Richard DESCOINGS**.

Le SNCL-FAEN a envoyé sa contribution et devrait être prochainement reçu au cabinet du ministre.

Le ministre devrait rédiger son projet de réforme pour la fin du mois de septembre.

Nous avons insisté sur le fait que toute réforme doit avoir les moyens de son application et que le **SNCL-FAEN ne saurait cautionner ni un projet conçu pour réaliser des économies budgétaires, ni une aggravation des conditions de travail des enseignants.**

Les jeunes et la lecture

Une note de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance du Ministère de l'Éducation nationale, **relative aux évaluations en lecture** de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAAPD), année 2008, a été rendue publique en juillet 2009.

Elle comptabilise **21,6% de lecteurs « inefficaces »**, ce qui représente une relative stabilité par rapport aux deux années précédentes.

En 2008, **un peu moins de 80%** (jeunes hommes et femmes de 17 ans et plus) **sont des « lecteurs habiles »**, **11,8% rencontrent des difficultés de compréhension**, **9,8% ont une maîtrise fragile de la lecture.**



Le pourcentage de jeunes en très grande difficulté varie selon le sexe : 14,8% des garçons contre 8,5% des filles, quel que soit le niveau d'étude atteint.

Si on ne constate aucune amélioration de la performance en lecture des jeunes en difficulté, c'est que les solutions proposées et mises en application démontrent leur insuffisance notoire.

A quand une réforme réellement en profondeur et ambitieuse?